

11, rue du Château
L-6922 BERG
Tél.: 28 13 73
Fax: 28 13 73 - 211
E-mail: secretariat@betzdorf.lu



(N° dossier : EAU/AUT/23/1106)

AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, N° : EAU/AUT/23/1106 du 26 février 2024, Madame et Monsieur Mady et Jean-Paul Engeldinger-Bina sont autorisés à procéder à l'exploitation de forages pour pompe à chaleur à Roodt-Syre, 6, rue de la Gare,

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à la maison communale.

Un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif qui statue comme juge du fond. Ce recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la décision.

Berg, le 15 mars 2024.
Le bourgmestre,

Le secrétaire communal ff,